

HORAIRES DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE EN PREMIÈRE ET TERMINALE

ENSEIGNEMENTS COMMUNS¹

première

français

3h

terminale

philosophie

2h

mathématiques

3h

histoire - géographie

1h30

enseignement moral et civique

18 h/an

langue vivante A et langue vivante B²

4h

éducation physique et sportive

2h

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

Première

- sciences de gestion et numérique
- management
- droit et économie

15 h

- physique chimie pour la santé
- biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

15 h

- enseignement scientifique alimentation-environnement
- sciences et technologies culinaires et des services
- économie, gestion hôtelière

18 h

- innovation technologique
- ingénierie et développement durable
- physique - chimie et mathématiques

18 h

- physique - chimie et mathématiques
- biochimie biologie
- biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

18 h

- physique - chimie
- outils et langages numériques
- design et métiers d'art

18 h

- option instrument
- option danse

Terminale

- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique à choisir parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion
- droit et économie

16 h

- chimie, biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

16 h

- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation - environnement
- économie, gestion hôtelière

18 h

- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique
- physique - chimie et mathématiques

18 h

- physique - chimie et mathématiques
- biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

18 h

- analyse et méthodes en design
- conception et création en design et métiers d'art

18 h

- option instrument
- option danse

Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

AU CHOIX EN FONCTION DE LA SÉRIE

(1) Hors STAV et TMD - (2) Dont une heure d'enseignement technologique en langue vivante